

DEFINITIONS

- TRANSPARENCE, subst. fém.

I. – [Corresp. à *transparent*]

A. –

1. Propriété qu'a un corps, un milieu, de laisser passer les rayons lumineux, de laisser voir ce qui se trouve derrière. Anton. *opaque*.

– Dans/derrière/sous la transparence de qqc. À travers l'écran que constitue un corps transparent.

– P. anal. Caractère quasi immatériel, évanescent d'une forme.

2. Luminosité, clarté de l'atmosphère. Synon. clarté.

3. PEINTURE

a) Couleur, motif, etc. vu(e) en/par transparence. Couleur, motif, etc. vu(e) à travers une seconde couche transparente. L'émail de Limoges (...) se pratique à l'aide des vieilles traditions du XVI^e siècle et il ne saurait en être autrement, car le procédé de peinture repose sur le principe d'une application de pâte en épaisseur formant, par transparence, les lumières, les demi-teintes et les ombres (A. Meyer, Art émail Limoges, 1895, p. 36). On connaît le principe suivant lequel une peinture vue en transparence peut paraître chaude ou froide selon qu'elle est plus sombre ou plus claire que le fond (D. Rouart, Degas à la recherche de sa techn., Genève, Skira, 1988, p. 92).

b) Impression de luminosité, d'immatérialité que produit l'application de couches transparentes. Transparence des ombres, des tons. Dans un tableau de M. Decamps, le soleil brûlait véritablement les murs blancs et les sables crayeux; tous les objets colorés avaient une transparence vive et animée (Baudel., Salon, 1846, p. 140). À tout moment, reconnue au fond de la transparence liquide et du vernis lumineux de l'ombre que versait sur elle son ombrelle, Mme Swann était saluée par les derniers cavaliers attardés (Proust, J. filles en fleurs, 1918, p. 640).

4.

a) OPT. Addition par transparence. Il y a trois groupes de radiations primaires (...).

L'addition par transparence, c'est-à-dire la projection simultanée sur un écran de ces trois faisceaux lumineux primaires donne du blanc, c'est la reconstitution de la lumière blanche par synthèse additive (Prinet, Phot., 1945, p. 66).

b) CIN. Procédé consistant à projeter par derrière sur un écran transparent un plan qui sert de décor et à filmer une scène jouée devant cet écran. On ne peut énumérer ici les divers procédés de truquages. Celui qui se prête aux plus nombreuses applications et dont la mise au point est relativement récente est le procédé de la « transparence », grâce auquel des images cinématographiques, projetées sur un écran transparent peuvent être enregistrées à nouveau par un appareil de prises de vues (Arts et litt., 1936, p. 88-12).

5. Propriété qu'a un corps translucide de laisser passer la lumière sans qu'on puisse cependant distinguer les formes qui sont derrière.

♦ Par/en transparence. En éclairant par derrière.

6. Effet que produit la lumière dans un milieu translucide. Synon. clarté. Transparence du ciel. Ailleurs, l'eau plus profonde prenait, sous les branches inclinées, une transparence noire (L. Ménard, Rêv. païen, 1876, p. 91).

7. Coloration d'une extrême pâleur, qui évoque celle de certaines substances translucides. Pâle jusqu'à la transparence. [Le marbre de Paros] est d'une transparence limpide: ses larges paillettes, sa couleur chaude et vivante, donnent aux statues comme une apparence de chair (About, Grèce, 1854, p. 155).

B. – P. anal., PHYS. „Propriété d'un milieu qui laisse passer un rayonnement électromagnétique sans l'atténuer de façon importante`` (Paul Têlêdêtection 1982).

C. – Au fig.

1. Qualité d'une personne dont les pensées et les sentiments sont faciles à comprendre, à deviner.

2. Qualité d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement, ses pratiques.

3. Qualité de ce qui est facilement compréhensible, intelligible. Synon. clarté, limpidité.

DEFINITIONS

- [TRANSPARENT, -ENTE, adj. et subst. masc.](#)

I. – Adjectif

A. –

1. Qui laisse passer la lumière, qui ne fait pas écran à la vision. Synon. diaphane; anton. opaque. Corps, milieu transparent; eau transparente.

2. Qui est clair, lumineux. Anton. Terne

3. PEINTURE

a) Couleur transparente. Couleur qui laisse transparaître le support ou la couche de peinture qu'elle recouvre. [On peut pratiquer] des combinaisons soit de deux couleurs transparentes, soit d'une couleur transparente avec une couleur opaque, la seconde ayant été appliquée après séchage de la première (R. Smith, Le Manuel de l'artiste, Paris, Bordas, 1988, p. 157).

b) Qui donne une impression de luminosité et de légèreté. Synon. aérien, fluide, léger, lumineux, vaporeux. Quant au ciel, il est bleu et blanc, chose étonnante chez Delacroix; les nuages, délayés et tirés en sens divers comme une gaze qui se déchire, sont d'une grande légèreté; et cette voûte d'azur, profonde et lumineuse, fuit à une prodigieuse hauteur. Les aquarelles de Bonington sont moins transparentes (Baudel., Salon, 1846, p. 126). Ses ombres [de Cézanne], d'opaques qu'elles étaient quand il pratiquait le métier de Delacroix, s'éclairent progressivement et deviennent aussi transparentes que ses lumières, sans cesser de creuser merveilleusement le papier (Lhote, Peint. d'abord, 1942, p. 156).

4. Qui laisse transparaître la lumière, qui est coloré par la lumière. Synon. translucide. Pour rendre les coquillages plus transparents, plus irisés, les décaper en les plongeant plus ou moins longtemps, suivant leur épaisseur, dans un bain d'acide oxalique largement coupé d'eau (Rousset, Trav. pts matér., 1928, p. 172):

À quel voyageur princier demeurant ici incognito, pouvaient être destinés ces fruits, des prunes glauques, lumineuses et sphériques comme était à ce moment-là la rotondité de la mer, des raisins transparents suspendus au bois desséché comme une claire journée d'automne, des poires d'un outremer céleste? Proust, J. filles en fleurs, 1918, p. 698.

B. – P. anal. [À propos d'un corps, d'un milieu] Qui laisse passer une radiation, qui ne l'absorbe pas. Anton. opaque.

C. – Au fig.

1.

a) [En parlant d'une pers.] Dont les sentiments ou les pensées sont faciles à connaître, à interpréter. Anton. impénétrable, secret .

b) [En parlant d'une institution, de son fonctionnement] Où la possibilité de contrôle est totale. Comptabilité transparente.

2. [En parlant de formes ling. ou symboliques] Dont le sens est facile à comprendre. Synon. clair, évident; anton. obscur.

II. – Subst. masc.

A. –

1.

a) Tissu ou vêtement destiné à être vu par transparence sous un voile de gaze ou sous une dentelle.

b) Voile ou vêtement transparent.

2. Feuille de papier réglée que l'on place sous une autre et qui permet d'écrire droit.

3. Feuille transparente portant un texte ou un dessin, destinée à être projetée sur un écran ou à être vue sur une table lumineuse (d'apr. Documentation 1985).

4.

a) Feuille transparente que l'on peut surimposer sur un dessin, sur une carte, pour donner des informations complémentaires (d'apr. Métro 1975).

b) Synon. de calque.

5. PEINT. „Préparation que l'on applique sur les couleurs, lorsqu'on veut leur donner plus d'éclat`` (Jossier 1881). Synon. glacis.

- [TRANSLUCIDE, adj.](#)

1. Qui laisse passer les rayons lumineux mais ne permet pas de distinguer nettement les contours ou les couleurs des objets. Synon. diaphane, lucide (vx), pellucide; anton. opaque.

2. Le plus souvent littér. Qui est d'une couleur très pâle et lumineuse, presque transparente. Synon. diaphane.

3. Au fig.

a) [En parlant d'une production de l'esprit] Qu'on peut comprendre, dont on peut saisir l'essentiel du sens, de la signification, qui est sans ambiguïté, sans obscurité; qui ne déforme pas l'original. Synon. clair, limpide; anton. obscur, opaque, sombre.

b) [En parlant d'un inanimé abstr.] Qui présente une certaine clarté, une certaine transparence.